



Date: 2021-11-01
File / dossier : 6.02.04
Edocs pdf : 6672421

**Written submission from the
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

**Mémoire du
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

**Regulatory Oversight Report for
Canadian Nuclear Power Generating
Sites in Canada: 2020**

**Rapport de surveillance
réglementaire des sites de centrales
nucléaires au Canada : 2020**

Commission Meeting

Réunion de la Commission

December 15, 2021

Le 15 décembre 2021

COMMENTAIRES DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI – RAPPORT DE SURVEILLANCE DES SITES DE CENTRALES NUCLÉAIRES AU CANADA POUR 2020

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) suit avec intérêt les activités de déclassement des installations de Gentilly-2, qui est située sur le Ndakina, à proximité de la communauté de Wôlinak. Dans ce contexte, nous avons analysé le *Rapport de surveillance des sites de centrales nucléaires au Canada pour 2020* soumis par la Commission nucléaire canadienne (CCSN), et plus spécifiquement la section qui concerne les installations de Gentilly-2.

À la lecture du rapport, nous comprenons :

- Qu’aucun rapport initial d’événements en lien avec les risques radiologiques mettant en cause Gentilly 2 n’a été déclaré à la Commission ;
- Qu’Hydro-Québec a respecté toutes les exigences réglementaires applicables et répondu aux attentes du personnel de la CCSN ;
- Que le personnel de la CCSN a confirmé que le public à proximité du site de Gentilly- 2 était protégé des matières dangereuses et qu’aucun impact n’était attendu sur la santé en raison de l’exploitation de l’installation de Gentilly-2 en 2020.

Dans cette perspective, nous sommes satisfaits du contenu du rapport et nous n’avons pas de préoccupation spécifique à émettre quant à la performance de l’opérateur. Néanmoins, considérant le contexte de la Nation, nous tenons à continuer de recevoir de l’information sur les suivis réalisés.

--

La Nation W8banaki est composée de deux communautés, Odanak et Wôlinak, qui regroupent plus de 3000 membres et qui sont situées respectivement aux embouchures des rivières Saint-François et Bécancour, à proximité du fleuve Saint-Laurent. Le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a le mandat de représenter les Premières Nations d’Odanak et de Wôlinak en matière de consultations territoriales.

Grand conseil
de la Nation

WABAN-AKI

10175 rue Kolipaño
Wôlinak (Québec) G0X 1B0
Téléphone : (819) 294-1686
Télécopieur : (819) 294-1689
www.gcnwa.com

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Jean-François Provencher, adjoint de direction au Bureau du Ndakina, au jfprovencher@gcnwa.com ou au 819.294.1686.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Denys Bernard
Directeur général
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki